

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".

# Pourquoi Jésus ne jeûnait pas

Le jeûne fait partie des pratiques les plus communes à toutes les religions. Il repose, en général, sur la conviction qu'il faut affranchir l'âme du corps, afin qu'elle puisse se rapprocher de la divinité. La chair est embourbée dans la matière, elle empêche l'esprit de s'élever vers le sacré. On trouve cette conception, déjà poussée à l'extrême, dans le *Phédon* de Platon, où le lecteur voit Socrate se réjouir de sa mort, qui vient enfin délivrer son âme de sa défroque mortelle.

Chez les religieux, les mystiques en particulier ont toujours réservé au jeûne une place de choix parmi les macérations qu'ils infligent à leur corps, obstacle à l'union de l'âme avec Dieu. Dans les premiers siècles du christianisme, les pères du désert s'érigèrent en champions de l'abstinence. C'était à qui battrait les records. Saint Hilarion ne mangeait que quinze figues par jour; saint Pior se contentait d'un petit pain et de cinq olives! Pourtant, ils n'arrivèrent pas à la cheville de Syméon le stylite. Le saint homme, qui perchait habituellement sur une colonne à quelques mètres d'altitude, se fit murer pendant quarante jours avec deux pains – auxquels il ne toucha pas! De siècle en siècle, les saints ont continué à s'adonner à ce genre de privations, jusqu'à nos jours. De 1928 jusqu'à sa mort en 1981, Marthe Robin, pour ne citer qu'un cas, se nourrit exclusivement de l'eucharistie.

Dans le christianisme, la mortification de la chair passe pour d'autant plus méritoire qu'elle unit le dévot à la souffrance du Christ sur la croix. Mais, en tant que pratique purificatrice, elle est présente dans de nombreuses religions. Chez les musulmans, le ramadan est usuel pour tous les croyants. Les ascètes, pour leur part, jeûnent dans bien d'autres circonstances, par exemple pour des périodes de dix jours passées en prière dans les mosquées. En Inde, le jeûne est censé recurer le corps des actions qui ont entaché son existence, les yogis s'y livrent parfois jusqu'à la mort. Quant aux bouddhistes, ils voient dans le jeûne un moyen essentiel pour accéder à l'illumination.

## De la dichotomie âme-corps

Au sein de ce concert d'adeptes du jeûne, on s'étonnerait à bon droit de la position du judaïsme. Dans la Torah, en effet, le seul jeûne prescrit est le jeûne d'un jour pour le Yom Kippour<sup>(1)</sup>, la fête du Grand Pardon, aucun autre. À l'époque du Christ, les gens ne jeûnaient que dans cette seule occasion. Seuls des groupes de réformateurs observaient des jeûnes plus fréquents. Parmi eux, les Évangiles mentionnent les disciples de Jean-Baptiste et les pharisiens, dont ils nous disent qu'ils jeûnaient beaucoup<sup>(2)</sup>. Jésus lui-même et ses disciples s'en tenaient manifestement à l'usage général du jeûne unique pour Yom Kippour, puisque, dans les passages que nous évoquons, les partisans de Jean et les pharisiens reprochent aux douze de boire et manger, tandis qu'eux se



Armel Job

Romancier. Dernier ouvrage publié: "Le Meurtre du docteur Vanloo", Robert Laffont, 2023

■ On n'imagine pas que Jésus ait fait diète de son côté alors que ses équipiers faisaient bombance. On peut donc légitimement penser que Jésus, en tant que juif pieux, respectait le jeûne du Kippour, mais pas plus.

serrent la ceinture. On n'imagine pas que Jésus ait fait diète de son côté alors que ses équipiers, eux, faisaient bombance! On peut donc légitimement penser que Jésus, en tant que juif pieux, respectait le jeûne du Kippour, mais pas plus.

À l'appui de cette opinion, il est possible de produire le passage de l'Évangile de Marc<sup>(3)</sup> où Jésus rejette vigoureusement les pratiques purificatrices concernant la nourriture, que les pharisiens respectaient scrupuleusement pour évi-

Ainsi, le jeûne évangélique ne saurait s'envisager que dans le respect du corps. Brimer le corps, c'est insulter l'œuvre de Dieu.



ter des souillures. Ces rites, en effet, n'étaient pas davantage requis par la Torah. Il s'agissait de règles supplémentaires que les pharisiens prétendaient imposer à la suite de traditions orales. Jésus, pour sa part, campe strictement sur les prescriptions de la Torah<sup>(4)</sup>, estimant que les usages additionnels ne sont que des fardeaux inutiles et cruels pour le peuple. Il taxe tous les pharisiens d'hypocrisie et il condamne sans appel celui qui se flatte de jeûner deux fois par semaine dans la célèbre parabole du pharisien et du publicain qui montent au temple pour prier.

Sans doute ne s'agit-il pas dans son esprit de jeter l'anathème sur le jeûne, mais de le limiter, d'éviter qu'il soit une charge et, lorsqu'on s'y adonne, d'en faire un acte discret et festif selon la recommandation de l'Évangile de Matthieu<sup>(5)</sup>. En tout cas, s'il y a bien une conception du jeûne qui est radicalement étrangère à la pensée tant biblique qu'évangélique, c'est celle des religieux qui prétendent museler le corps au profit de l'âme. La dichotomie âme-corps, selon une division bien-mal, n'existe pas dans la tradition biblique. L'âme dans la Bible n'est autre que la vie qui anime le corps, elle en est inséparable. Plus de corps, plus d'âme. S'il y a un salut de l'être humain après la mort, il ne peut concerner que la personne entière, corps et âme, revivifiée dans la résurrection par l'esprit de Dieu.

Ainsi, le jeûne évangélique ne saurait s'envisager que dans le respect du corps. Brimer le corps, c'est insulter l'œuvre de Dieu. Si l'on veut jeûner, il faut que ce soit pour rendre justice à ce corps que nous maltraitons allègrement par nos excès de nourriture, de boissons, d'addictions en tout genre. Un repas agréable, léger et sain est un jeûne parfait. Et l'on jeûne mieux encore si on jeûne ensemble, joyeusement, autour d'une belle table, comme le font si bien les musulmans chaque soir du ramadan.

→ (1) Lévitique 23:26-32 et Nombres 29, 7-11

→ (2) "Et ils lui dirent: Pourquoi les disciples de Jean jeûnent-ils souvent et font-ils des prières, pareillement aussi ceux des pharisiens, mais les tiens mangent et boivent?" (Luc, 5, 33) - "Alors les disciples de Jean viennent à lui, disant: Pourquoi, nous et les pharisiens, jeûnons-nous souvent, et tes disciples ne jeûnent pas?" (Matth, 9, 14)

→ (3) Marc, 7, 1-23

→ (4) À ce sujet, voir l'analyse de Daniel Boyarin, "Le Christ juif", Cerf, 2013. Les Galiléens, comme Jésus et ses disciples, observaient un judaïsme conservateur, contrairement aux Judéens, comme les pharisiens ou les disciples de Jean, enclins à de multiples réformes.

→ (5) Matth, 6, 17-18



## CHRONIQUE

# Notre folie sera-t-elle abyssale ?

■ Nous avons cartographié seulement 20 % des fonds marins. Malgré cette ignorance, quelques pays, dont la Belgique, ont le projet de les exploiter...



FRANÇOIS DUCOBU

**Adélaïde Charlier**  
Étudiante en sciences politiques et sociales (UGent & VUB) et activiste pour le climat et les droits humains.

Le fond de ces étendues d'eau... si loin, si sombre, si incompréhensible. C'est vrai. Nous avons cartographié seulement 20 % des fonds marins. Nous connaissons mieux la surface de la Lune que le plancher océanique. Malgré cette ignorance, l'humain a le grand projet de passer rapidement de l'exploration des fonds marins à l'exploitation. Ces "humains", ce sont plus précisément quelques pays comme le Japon, la Norvège et la Belgique. La Belgique parraine en effet le projet de la compagnie Global Sea Mineral Resources (GSR), filiale de DEME, pour des tests d'exploitation minière en eaux profondes de la zone de Clarion-Clipperton dans l'océan Pacifique. À l'aide d'une machine extractive, sorte de grosse moissonneuse-batteuse des fonds marins, GSR souhaite y extraire des minéraux (cobalt, nickel, cuivre, manganèse). De ceux que l'on retrouve dans nos smartphones, nos ordinateurs, les voitures électriques... GSR ne peut exploiter dans des eaux internationales sans l'accord de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) qui régleme l'exploration et l'exploitation future des ressources minérales des grands fonds marins situées hors des zones nationales. À partir de juillet 2023, des États et des entreprises privées pourront faire une demande d'exploitation. GSR espère obtenir une licence en 2025. Notons au passage que c'est GSR qui auto-observe "l'impact de ses essais sur l'environnement" et en produit une notice à l'État belge (economie.fgov.be). On nage en eaux troubles. Explorateur et exploitateur se superposent. État parrain et État leader ne font qu'un, puisque notre pays en "Blue Leader" se dit à la tête d'un "groupe ambitieux de pays appelant à une action urgente pour sauver l'océan mondial face à la crise climatique, à la surpêche, à la pollution et à d'autres menaces" (The Blue Leaders, 2022). Est-ce bien cohérent ?

### Éclairage

Les fonds marins (on parle en milliers de mètres de profondeur) recèlent, entre autres, des nodules polymétalliques – des concrétions géologiques composées en partie de manganèse, fer, cuivre, nickel, cobalt... – et des entreprises minières comme GSR avancent que l'exploitation minière dans ces fonds est indispensable à nos transitions

énergétiques. Faux argument, car de nombreux rapports démontrent que cette exploitation n'est pas nécessaire à nos transitions (Sintec, 2022). Par ailleurs, ce qu'il ne faut pas oublier aussi d'éclairer, c'est que ces grandes profondeurs abritent une autre grande richesse, une biodiversité étonnante adaptée à de rudes conditions de vie, sans lumière ni oxygène, et que l'on connaît à peine (IUCN, 2018). Sans compter que l'océan est aussi un réservoir de carbone essentiel dans l'équilibre du climat.

### Les abysses dévoilent leurs trésors

De nombreux scientifiques ont fait ce choix et appellent à respecter le principe de précaution car les écosystèmes des fonds océaniques restent largement inconnus. En revanche, on connaît déjà des effets environnementaux négatifs que la machinerie minière déclencherait : la destruction des habitats ; des perturbations physiques qui altèrent ou détruisent les espèces et écosystèmes ; et la perturbation des sédiments du fond marin créant des panaches de particules en suspension qui affectent le milieu marin au-delà de la zone minière. Pour ces scientifiques, il ne faut pas envoyer ces grosses machines dans le fond de l'océan avant de connaître les conséquences exactes que cela pourrait avoir sur la biodiversité. Or, développer cette connaissance pourrait prendre entre 10 et 30 ans.

Allons-nous accepter d'éventrer les océans sans mieux savoir ce que cela provoque de manière certaine sur la chaîne de vivants dont nous dépendons ? Nous le savons, l'humain a largement participé aux pertes de biodiversité terrestre, au nom de son économie. Cette nouvelle quête de ressources dans les abysses, encore mal documentée scientifiquement et mal connue des citoyens, démontre l'irrationalité (la cupidité ?) dont l'humain peut être capable.

### Remontée

Comme d'autres millions de jeunes de la génération 2000, ma chance est grande de traverser ce siècle et j'ai l'espoir qu'il voie s'inventer une économie qui tienne compte des réactions de la terre et des océans aux actions des humains. Une économie qui prenne en compte dans ses équations les limites planétaires et les enchevêtrements des vivants. J'ai l'espoir d'une mondialisation positive où l'on reconnaît aussi aux fonds des océans la part active qui leur revient.

→ Pour cet espoir, j'assume une résistance au deep sea mining dans le collectif Look Down. Je serai aussi le 6 mars à 17h30 devant le Parlement européen pour défendre les profondeurs de l'océan et pouvoir, à ses étendues bleues, rêver encore...